



Mise à jour février 2022

DÉBROUSSAILLEMENT SÉLECTIF



Public ciblé :

Tous publics.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription :

- Préinscription en ligne sur www.campusvertdazur.fr
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut :

Aucun changement au statut initial.

Modalités de sélection :

Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur :

M. Franck MARINO
Formateur expérimenté.

Validation des acquis:

Evaluation finalisée par une auto-évaluation. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement :

Financement par le particulier ou par l'entreprise. Par VIVEA pour les gérant d'entreprise.

Durée :

3 jours soit 21H

Dates :

Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr

Tarif :

609 €



En adéquation l'ordonnance 2012-92 du 26 janvier 2012 article L131-10 du code forestier définissant le débroussaillage cette formation a pour but de répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et à la préservation de la biodiversité.

OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour engager en toute sécurité un chantier de débroussaillage.

POURQUOI DEVELOPPER SES COMPETENCES ?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences.
- Adaptation au poste de travail.
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias.
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra.
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés.
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet :

➔ www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

→ Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Comprendre le champ d'application des OLD et d'élimination des déchets.
- Les équipements de protection individuelle, la trousse de premier secours, gestes et postures.
- Respect des règles d'utilisation des équipements de travail.

→ L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques).
- Périmètre d'application autour des habitations et PPRIF.
- Vérification du matériel et des EPI.
- Sécurisation de la zone de travail.

→ Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine.
- Comment manipuler la machine pour sélectionner les adventices à sectionner.
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine.
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la lame, changement du fil, etc...

→ Le débroussaillage sélectif :

- Observation des essences présentes sur site.
- Identification des végétaux et adventices.
- Coupe sélective.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en extérieur, travaux pratiques d'application, échanges de pratiques, mise en situation sur chantier de débroussaillage, livret de formation sur clé USB.

LES MODALITES D'EVALUATIONS

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille d'auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



TAUX DE SATISFACTION : 98 %
Pour l'année scolaire 2020-2021



TAUX DE REUSSITE : 100 %
Pour l'année scolaire 2020-2021



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

Site accessible au public handicapé

